



Mairie de 71600

*Vitry En Charollais*

U Téléphone : 03.85.81.14.40

Fax : 03.85.81.48.07

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VITRY EN CHAROLLAIS  
EN DATE DU 10 MARS 2017**

Le 10 mars deux mille dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vitry En Charollais, dûment convoqué le 07 mars deux mille dix-sept, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Monsieur Daniel THERVILLE.

**Etaient présents :**

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,  
Madame Catherine ROY, Monsieur Jean-Yves GRILLET, Madame Michelle MERLE, Monsieur Jacky PERREAUT Adjoints au Maire  
Madame Corinne MARTIN, Monsieur Emmanuel MICHELET, Madame Rosa MALANDAIN, Monsieur Paul DESPIERRES, Madame Marie-France BLANCHARD, Monsieur Jean DESCOURS, Monsieur Éric MOREAU, Monsieur Marc CHAMBREUIL, Monsieur Jérôme GRILLET conseillers municipaux.

**Etait excusé :**

Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT qui avait donné procuration à Monsieur Marc CHAMBREUIL

**Etait absent :** Néant

Monsieur Emmanuel MICHELET est désigné secrétaire de séance

**1 – Comptes de gestion et comptes administratifs 2016**

Michelle MERLE propose à la consultation les comptes de gestion. Elle signale que les comptes administratifs sont en concordance exacte avec ceux-ci.

Compte de la commune :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat 2016	66 703.56	11 839.85
Résultats antérieurs	473 781.04	393 820.75
Résultats cumulés	540 484.60	405 660.80

Pour refléter la réalité, ce résultat devrait être minoré de 23 185 € (écriture 2016 passée en 2017)

Compte de l'assainissement :

	Exploitation	Investissement
Résultat 2016	16 807.26	156 986.78
Résultats antérieurs	-9 860.14	13 430.61
Résultats cumulés	6 947.12	170 417.39

Ce résultat, anormalement positif, tient au fait que le versement de l'emprunt Caisse d'Epargne (187 557 €) a été reçu fin 2016, alors que le remboursement Crédit Agricole n'est intervenu que début 2017.

Le compte du lotissement ne présente aucun mouvement en 2016.

Le conseil municipal adopte les comptes de gestion et les comptes administratifs par 11 voix pour, 3 abstentions.

## **2- Projection Taux imposition 2017**

Monsieur le maire demande au conseil de se prononcer sur les taux de la communauté de commune « Le Grand Charolais.

Mr Jérôme GRILLET indique qu'il ne participera pas au vote pour une décision par ailleurs déjà actée et validée par l'intercommunalité.

Taxe d'habitation : 18.68% (11.45% en 2016)

Taxe foncière : 11.68% (11.68% en 2016)

Taxe Foncière non bâtie : 12.57% (18,13%)

6 voix pour, 8 abstentions et 1 refus de vote

Le conseil fixe à l'unanimité les taux de la commune :

Taxe d'habitation : 0.1% (6.57% en 2016)

Taxe foncière : 4.52% (4.52% en 2016)

Taxe foncière non bâtie : 19.03% (13.47% en 2016)

Le taux global (communauté de communes + commune) en 2017 sera donc de :

Taxe d'habitation : 18.78% contre 18.02% en 2016 soit une hausse de +0.76%

Taxe foncière : 16.20% idem que 2016

Taxe foncière non bâtie : 31.60% idem que 2016

Le CM se prononce pour valider l'allocation compensatrice attribuée par la communauté de communes équivalent aux différentes taxes désormais perçues par la communauté de communes soit 297 905€ (dont 35 002€ en remboursement du SDIS 2016)

Nombre de voix : 6 pour, 8 abstentions et 1 refus de vote

Le SDIS sera dorénavant de la compétence de la communauté de communes à compter du 01/01/2017.

### **3- Débat d'orientation budgétaire**

Monsieur le maire nous expose ce qui va être engagé en 2017 :

- Les travaux pour le lotissement Le Montier

Puis il propose des pistes pour les perspectives 2017 et les années suivantes :

- Réalisation d'une étude sur l'aménagement du centre bourg (paysage-sécurité) :
- Numérotation des habitations et adressage
- Réalisation d'une étude sur l'isolation de la salle polyvalente
- Poursuite de la mise aux normes pour l'accessibilité des bâtiments communaux
- Réflexion sur le remplacement futur de nos agents communaux. (Départ en retraite, fin contrat emploi avenir)

### **4- Point sur dossier lotissement Le Montier**

Une réunion est programmée le lundi 13 mars avec l'OPAC et les entreprises pour commencer les travaux d'assainissement d'ici fin du mois.

Le conseil se prononce par 14 voix pour et 1 abstention pour autoriser le maire à signer l'acte d'acquisition du terrain PELLENARD le 21 mars chez le notaire Maître CHOLEZ.

En ce qui concerne le terrain où passera la canalisation des eaux usées, Monsieur Jean-Yves GRILLET et les consorts RAJAUD proposent une transaction de 2 000€ pour la parcelle AM311 de 5572 m<sup>2</sup>. Le conseil se prononce par 12 voix pour et 3 abstentions pour ce prix d'achat.

Concernant le choix d'un maître d'œuvre pour les travaux de raccordement à l'assainissement, le conseil se prononce par 12 voix pour et 3 abstentions pour ADAGE pour un montant de 3790 € HT.

### **5 - Achat camion pour services techniques**

Le remplacement du camion qui a été volé en fin d'année dernière est nécessaire. Une proposition pour l'achat d'un camion benne de marque Renault, année 2011, 84000 kms pour un montant de 14 450 € HT est soumise à l'approbation du conseil. Cette proposition est acceptée à l'unanimité et le remplacement du camion décidé. De plus, un dispositif antivol type tracker GPS sera installé.

### **5- Point sur dossier Charolais Biogaz**

La clôture de l'instruction par le TA de DIJON est fixée au 05/04 et le jugement est programmé à l'audience du 14 avril 2017.

### **6- R.O.D.F (ERDF)**

Le conseil se prononce à l'unanimité pour autoriser la commune à percevoir la somme de 200€ au titre de 2017 pour EDF.

### **7- Permanences pour Elections Présidentielles**

Les bureaux de vote pour les élections présidentielles seront ouverts de 08h00 à 19h00 le 23 avril et le 07 mai. Un planning a été élaboré en concertation avec les élus, le conseil des sages et certains administrés. Une présence de 4 personnes sur chaque tranche horaire est nécessaire.

### **8- Commémoration du 19 mars 1962**

Une commémoration de la fin des événements d'Algérie aura lieu le dimanche 19 mars à 10h45 au monument aux morts. Une messe sera célébrée et un verre de l'amitié offert à la salle des mariages à l'issue de cette cérémonie.

### **9-Questions diverses**

- Le conseil se prononce par 14 voix pour et 1 abstention pour que la commune prenne en charge 10€ mensuel sur la partie mutuelle (garantie maintien de salaire) des employés communaux, suite au doublement de la cotisation au 1<sup>er</sup> janvier 2017

- La fin des travaux de la voie verte entre St Yan et Paray le Monial est annoncée pour avril 2018.

- Suite à l'invitation du Sénateur Jérôme DURAIN la visite du Sénat aura lieu le 28 juin. A ce jour, nous avons 14 adolescents sur 27 qui seront présents. Nous avons 40 places disponibles. Le conseil accepte à l'unanimité que le coût pour les adolescents et les 5 membres de la commission « Conseil Jeune » soit pris intégralement en charge par la commune. Pour les autres personnes volontaires qui souhaitent participer à cette visite, elles devront s'acquitter des frais soit environ 75€ par personne.

-Monsieur Pascal Sydney a envoyé un courrier en mairie pour annoncer la création d'une nouvelle association « le clin d'œil de Vitry ». Le conseil décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 150€ à celle-ci, qui sera versée dès le dépôt des statuts.

- Suite à un empêchement d'ordre personnel, Mme CAMUS, conteuse prévue pour la soirée contes dans le cadre de l'inauguration du site internet de la bibliothèque, sera remplacée par Mme LAVEDER.

-Le conseil est informé que le columbarium arrive à saturation. Une proposition a été faite par Mr Thomey pour la création de 9 cases supplémentaires. Le réaménagement du jardin du souvenir pourrait se faire par la même occasion. Le conseil devra se prononcer ultérieurement sur plusieurs devis.

- Orange va intervenir entre le 13 et 31 mars pour une extension de réseau (Les Lattes, La Rue Brulée et Le Cuveau) pour résoudre les problèmes d'inéligibilité ADSL.

- Suite à un accident au virage de la Pommerie le vendredi 3 mars, la DRI a été contactée pour que des mesures soient prises pour améliorer la signalisation de ce virage dangereux.

Levée de la séance 23h30

